



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT D'ECHANGE DANS LE  
CADRE DU VINCENNES ESTIVAL CLUB 2025**

**DÉCISION N° DM-25-452  
EN DATE DU 10 DECEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la ville de signer un contrat d'échange avec la société Le Parisien Libéré dans le cadre de la valorisation mutuelle du Vincennes Estival Club et de ses partenaires médias durant la période du 14 juillet au 3 août 2025 ;

**CONSIDÉRANT** la proposition faite par la société Le Parisien Libéré concernant un contrat d'échanges d'une valeur maximale de prestations de 16 764 €, pouvant comprendre les actions suivantes de la part de chacune des parties :

Pour le Partenaire :

- 2 pages OU 4 x ½ pages dans Le Parisien édition 75 + édition 94
- Envoi d'un emailing sur les bases opt-in partenaires du Parisien.fr
- Un post sur le compte X « Les Echos Le Parisien Communication »
- Mise en avant dans la Pressroom du Groupe Les Echos Le Parisien
- Mise en avant dans l'agenda du Parisien Etudiant

Pour la Ville :

Mise en avant du logo Le Parisien sur l'ensemble du plan de communication (print, visibilité sur site, passage de spots publicitaires sur l'écran, mise à disposition d'accès à l'espace VIP de l'événement) ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat d'échanges entre le Parisien et la ville de Vincennes à hauteur maximale de 16 764 €, et dont la facturation sera établie en fonction des prestations effectivement réalisées par les parties.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

**Signé**

**Régis TOURNE**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20251210-lmc1H13704H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/12/2025  
Date de Publication : 10/12/2025